

Ecole des Tilleuls

Estimation des frais scolaires | Année scolaire 2025-2026

Frais & Gratuités	Type	M1	M2	M3
Activités culturelles et sportives				
	O	gratuit	gratuit	gratuit
Séjours pédagogiques avec nuitées				
	O	gratuit	gratuit	gratuit
Frais extrascolaires				
Etude de 15h45 à 16h45 - Indisponible actuellement	S	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Garderie centralisée 6h30-7h30 (Ecole des Tilleuls) -	S	2 €	2 €	2 €
Garderie de 7h30 à 8h25 et 15h30 à 17h30	S	gratuit	gratuit	gratuit
Garderie 17h30-18h30	S	1 €	1 €	1 €
Repas maternelle et primaire	S	gratuit	gratuit	gratuit
Photos scolaires (Prix suivant BELCOLOR et commande)	S			

O : frais obligatoires

S : service

Pour toute question relative aux frais ou en cas de difficulté financière, vous pouvez vous adresser à Monsieur Sylvain RACELLE, Directeur d'Amay 2 au 0471 98 38 31.

Cette estimation se base sur les frais réels des années antérieures mais pourrait être soumise à quelques variations en fonction de l'évolution des prix du marché ou des opportunités.

Si les frais scolaires dépassent 50 euros, un paiement échelonné peut être mis en place.

Ce document est établi selon les règles relatives à la gratuité d'accès à l'enseignement reprises dans le Code de l'enregistrement fondamental et de l'enseignement secondaire - Articles 1.7.2-1 à 1.7.2-6

Ecole des Tilleuls

Estimation des frais scolaires | Année scolaire 2025-2026

Frais & Gratuités	Type	P1-P2	P3-P4	P5-P6
Activités culturelles et sportives				
	O	gratuit	gratuit	gratuit
Séjours pédagogiques avec nuitées				
/	O	/	/	-
Frais extrascolaires				
Etude de 15h45 à 16h45 - Indisponible actuellement	S	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Garderie centralisée 6h30-7h30 (Ecole des Tilleuls) -	S	2 €	2 €	2 €
Garderie de 7h30 à 8h25 et 15h30 à 17h30	S	gratuit	gratuit	gratuit
Garderie 17h30-18h30	S	1 €	1 €	1 €
Repas maternelle et primaire	S	gratuit	gratuit	gratuit
Photos scolaires (Prix suivant BELCOLOR et commande)	S			

O : frais obligatoires

S : service

Pour toute question relative aux frais ou en cas de difficulté financière, vous pouvez vous adresser à Monsieur Sylvain RACELLE, Directeur d'Amay 2 au 0471 98 38 31.

Cette estimation se base sur les frais réels des années antérieures mais pourrait être soumise à quelques variations en fonction de l'évolution des prix du marché ou des opportunités.

Si les frais scolaires dépassent 50 euros, un paiement échelonné peut être mis en place.

Ce document est établi selon les règles relatives à la gratuité d'accès à l'enseignement reprises dans le Code de l'enregistrement fondamental et de l'enseignement secondaire - Articles 1.7.2-1 à 1.7.2-6